Programme de la formation SST initiale

Objectif de la formation SST

- Intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident du travail

- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise

- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

Public concerné :

Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail. Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap conformément au référentiel de l'INRS. Nous contacter avant la validation du devis.

Prérequis

Aucun

Durée, organisation et nombre de stagiaire :

14 heures.

La formation peut être organisée sur plusieurs séquences, espacées d'une durée permettant d'assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation, pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés.

Aux 14 heures de formation, il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

De 4 à 10 personnes maximum

Réalisable en inter ou intra entreprise

Contenus indicatifs :

DOMAINE DE COMPETENCES 1 :

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

1- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention

2- Être capable de réaliser une protection adaptée

3- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

4- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

5- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCES 2 :

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

6- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

8- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Moyen d'encadrement de la formation :

Formateur SST à jour de leur Maintien/Actualisation des Compétences (MAC)

Modalité d'animation :

Support audiovisuel, pédagogie active (méthode heuristique, démonstrative) et mises en situation (méthode applicative).

Remise d'un aide-mémoire du SST en fin de formation.

Conditions d'évaluation

Evaluation formative :

Réalisées tout au long de la formation.

Evaluation certificative :

2 épreuves, la première permet d'évaluer les compétences 2,3,4,5. elle est réalisée à partir d la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie d'une analyse avec le formateur.

Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail et devra comporter au minimum :

- 1 victime / 1 lésion
- 1 ou plusieurs dangers persistants
- 1 ou plusieurs témoins
- Des moyens de simulation adaptés à la situation choisie.

La deuxième épreuve permet d'évaluer les compétences 1,6,7 et 8. sous forme d'entretien avec le candidat et le formateur ayant comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1.

Organisation :

1ère demi-journée 9h / 12 h	
Accueil / présentation formateur, stagiaires, logistique Recueil des attentes	**<u>Réactivation mémoire :</u>** Ateliers de rappel des gestes / cas d'analyse d'une situation d'incident
Définir la prévention, la démarche de prévention, le dispositif SST, le rôle et les limites de l'acteur SST	**<u>SECOURIR 8 :</u>** La victime ne répond pas et ne respire pas (partie avec défibrillateur)
<u>Les enjeux réglementaires :</u> Les obligations de l'employeur (fautes inexcusable, Document Unique …) Le droit d'alerte	**<u>SECOURIR 3 :</u>** La victime se plaint d'un malaise
<u>Le Mécanisme d'apparition du dommage :</u> Différence risque / danger / dommage, les principes généraux de prévention	**<u>SECOURIR 4 :</u>** La victime se plaint de brûlure
La chasse aux risques et la méthode d'analyse d'un presqu'accident (ITaMaMi)	**<u>SECOURIR 5 :</u>** La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
PROTEGER Présentation du plan d'intervention La protection des populations La protection face à une situation d'accident (Danger mécanique, électrique / explosion, fumées / atmosphère irrespirable) L'ALERTE L'EXAMEN	**<u>SECOURIR 6 :</u>** La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
EXAMINER ALERTER ou Faire ALERTER	**AVVANT LA FIN DE JOURNEE FAIRE LE BILAN DE LA MATINEE DES POSSIBLE DIFFICULTES**
2ème demi-journée 13h / 17h	**3 ème demi-journée 9h 12h**

	3e demi journée 13h/17h
SECOURIR 1 : La victime saigne abondamment	Mise en situations et mises en application certification secours et prévention (Page 33 manuel du formateur)
SECOURIR 2 : La victime s'étouffe	Bilan de la formation
SECOURIR 7 : La victime ne répond pas mais respire	Questionnaire de satisfaction
SECOURIR 8 : La victime ne répond pas et ne respire pas (partie apprentissage sans d défibrillateur)	Remise des attestations de fin de formation

Attribution Finale

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail et attestation de formation

Maintien et actualisation des compétences

Tous les 2 ans (24 mois de date à date), une mise à niveau des compétences SST est nécessaire.
Ce recyclage est organisé sur une durée de 7 heures, où les compétences du salarié sont de nouveau évaluées. Il permet d'actualiser et de maintenir ses compétences de SST pour une nouvelle durée de 24 mois.

Modalités

Après réception du devis signé, réalisation de la formation sous 1 mois minimum.

Le tarif de cette formation est fixé à 2626€ HT hors frais de déplacement

Contact

Mélanie Colas Formatrice référente et gestion commerciale 06 37 23 45 75 ou apsi29formation@orange.fr